
ENGAGEMENTS DU CANADA

Le Plan d'action du Canada définit les engagements particuliers que le gouvernement prend pour promouvoir le Programme FPS entre 2017 et 2022. Le Plan d'action engage le gouvernement à :

- soutenir la participation accrue et significative des femmes ainsi que des organisations et des réseaux de femmes dans la prévention et la résolution des conflits, ainsi que dans la reconstruction des États sortant d'un conflit;
- prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre commise lors de conflits ainsi que l'exploitation et les abus sexuels perpétrés par des soldats de la paix et d'autres membres du personnel international, incluant le personnel humanitaire et du développement, intervenir dans ces cas de violence, d'exploitation et d'abus, et mettre fin à l'impunité les concernant;
- promouvoir et protéger les droits de la personne des femmes et des filles, l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans les États fragiles et ceux touchés par les conflits ou dans une situation de post-conflit;
- répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles dans des contextes humanitaires, notamment la défense de leurs droits sexuels et l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive;
- renforcer la capacité des opérations de paix à faire avancer le Programme FPS, notamment par le déploiement d'un plus grand nombre de femmes et par l'intégration entière du Programme FPS aux opérations des FAC et au déploiement des forces policières.